

Réf: Dossier 351053

Avis de constitution

SOCIETE « COMPAGNIE IVOIRIENNE DE PLOMBERIE ET DU
BATIMENT » en abrégé « CIPLOMB »

Siège Abidjan Anyama quartier monde arabe à 1 km
du stade Ebimpé, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 07/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPAGNIE IVOIRIENNE DE
PLOMBERIE ET DU BATIMENT » en abrégé « CIPLOMB »

Objet : Hydraulique

Sanitaire

Assainissement

Pose de supprimeur

Installation de chauffe-eau

Recherche de fuite

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Anyama quartier monde arabe à 1 km du stade Ebimpé, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M FOFANA ALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10411 du 11/10/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°62501/GTCA/RC/2024 du 11/10/2024

Pour Avis

Le CEPICI

